

Infirmière de liaison, pour une transition sereine

Lorsque l'hospitalisation du proche fragilisé arrive à terme, il est temps d'évaluer les possibilités d'un retour à domicile ou d'une éventuelle entrée en court ou long séjour dans un établissement médico-social.

L'infirmier de liaison entre alors en jeu. Explications.

CONSEIL Anne-Laure Matthey est infirmière de liaison à l'hôpital de Rennaz, où elle s'occupe de la transition entre l'hôpital et la maison. Une mission délicate et complexe : « Nous avons un rôle pivot : nous récoltons toutes les informations de tous les intervenants qui gravitent autour du patient pour trouver un projet qui convienne à tous, tant pour répondre aux besoins de la famille qu'à ceux du patient », confirme l'infirmière. Et c'est tout un programme : il s'agit d'abord de voir comment était la situation à la maison avant l'hospitalisation, de déterminer pourquoi le patient a été admis et ce qui peut être mis en place pour se rapprocher autant que possible de la situation initiale. Si ce n'est pas possible, une orientation vers d'autres solutions sera envisagée, comme la réadaptation ou un court, voire un long séjour dans un établissement spécialisé. Toujours dans la bienveillance et en partenariat avec les patients et leur famille, c'est essentiel.

« Inclure le proche aidant en lui laissant faire des gestes comme coiffer ou raser le proche, ou encore en l'intégrant autrement, pour élaborer le programme de la journée par exemple, l'aide à développer la confiance en l'institution. »

Anne-Laure Matthey, infirmière de liaison

Évaluer tous les paramètres

Dans cette évaluation et durant la mise en place d'un projet après hospitalisation, les proches aidants requièrent également une attention particulière. Si le maintien à domicile est souhaité, le bien-être du proche aidant est décisif pour que le projet aboutisse : « Dans la brochure <Proche aidant·e tous les jours> un questionnaire leur permet d'évaluer leur situation. Ils réalisent soudainement qu'ils accomplissent souvent de nombreuses tâches et, qu'en fait, ils risquent l'épuisement. »

Grâce à ce constat, ils comprennent mieux la pertinence des mesures proposées par l'infirmière de liaison et arrivent à prendre les bonnes décisions pour pouvoir continuer leur parcours de proche aidant tout en étant soutenu. Il est en effet important de créer des moments où le proche aidant puisse se ressourcer pour pérenniser l'accompagnement.

Un relai à la maison, des aides financières ou encore des Centres d'Accueil Temporaires (CAT) ou des Courts séjours, proposés par des établissements comme la Fondation Claire Magnin, peuvent faire toute la différence pour un retour serein à la maison.

Un travail en réseau

Mais il se peut que le moment de cette prise de conscience soit différé et qu'elle s'effectue une fois l'hospitalisation terminée, de retour à la maison. Dans ce cas, d'autres services peuvent prendre le relai sur le travail de l'infirmière de liaison. Le CMS, le BRIO ou les établissements médico-sociaux qui remplissent diverses missions, comme la Fondation Claire Magnin, sont

des spécialistes en la matière. Eux aussi peuvent conseiller l'entourage et le patient pour trouver des solutions transitoires ou durables qui conviennent à tous, que ce soit pour des courts ou longs séjours, ou des relais en journée.

Dans tous les cas, pour optimiser le bénéfice de l'accompagnement assuré par l'infirmière de liaison, il est important de veiller à ce que l'assistance commencée en milieu hospitalier se poursuive : « C'est une étape capitale. »

L'importance d'une transition en douceur

Si l'objectif premier est un retour à la maison, il ne s'avère parfois pas réalisable, les possibilités d'un maintien à domicile ayant leurs limites. Dans ce cas, il faut aborder la situation avec beaucoup de diplomatie et de bienveillance. Pour un proche aidant, la famille ou la personne accompagnée, un tel changement est de taille : « Quand il faut choisir un long séjour de manière durable, le principal est de travailler sur l'acceptation, la déculpabilisation et le deuil », explique Anne-Laure Matthey, qui recommande vivement d'intégrer l'aidant dans cette transition. Les avoir comme partenaires dans la démarche d'accompagnement est précieux : ils sont de vraies mines d'or en termes de conseils avisés, car ce sont eux les experts du quotidien auprès du patient, ils connaissent parfaitement le futur résident et son fonctionnement. « Inclure le proche aidant en lui laissant faire des gestes comme coiffer ou raser le proche, ou encore en l'intégrant autrement, pour élaborer le programme de la journée par exemple, l'aide à développer la confiance en l'institution. En participant à sa nouvelle vie, l'aidant arrive peu à peu à lâcher prise et à s'approprier son nouveau rôle dans ce contexte. Le choc du vide laissé par le départ du proche en institution est ainsi adouci », ajoute l'infirmière de liaison.

C'est aussi l'approche de la Fondation Claire Magnin. Dès les premiers instants, les proches sont invités à collaborer avec l'institution pour



« Nous avons un rôle pivot : nous récoltons toutes les informations de tous les intervenants qui gravitent autour du patient pour trouver un projet qui convienne à tous. »

Anne-Laure Matthey, infirmière de liaison

répondre au mieux aux envies du futur résident et à ses projets, tout en faisant le lien avec les professionnels afin de préserver la continuité dans la relation. Si cette solution peut être douloureuse au début, elle peut aussi représenter un apaisement pour le mode de fonctionnement de l'unité familiale. Sachant que les soins sont désormais assurés par des professionnels bienveillants, les proches aidants peuvent de nouveau se concentrer sur leur lien avec le proche. Bâtir des ponts entre les différents mondes et créer des moments de qualité sont désormais les objectifs que la Fondation poursuit avec plein d'humanité.

Mettre en réseau les professionnels, les experts, les familles et les résidents, pour aider les patients et les proches aidants à trouver une solution adéquate pour tous, est un objectif que l'infirmière de liaison et la FCM ont en commun.